Annexe 12 - suite

CCT signée le 22 décembre 2014 avec effet au 1er juillet 2015.

NB: dérogation à l'obligation d'affiliation à la caisse de prévoyance unique accordée suivant art.44 al.4. Le personnel de la Fondation La Cigogne reste affilié à leur caisse actuelle (cf. convention signée entre parties du 19 et 22/12/2014).

Institution de la petite enfance	Commune subventionneuse	Signature Magistrat-e / personne en charge du dossier
	Veyrier	ill sign
Fondation La Cigogne	Troinex	9807°
	Bardonnex	Qualitation
	Carouge	(2)
	Hospice Général	DI: Doz